



Village-Neuf le, 23 avril 2015

La Présidente de l'Association  
« Les Chouettes »

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Extraordinaire fixée au :

**Mardi 12 mai 2015 à 18h00**

**Aux « chouettes », 11 rue du Maréchal Foch, Village-Neuf**

—  
Ordre du jour :

1- Accueil et discours de la présidente

2- Présentation du projet de séparation des activités accueil de loisirs et multi-accueil.

3- Lecture de la proposition des statuts pour l'association les chouettes et vote pour approbation.

Les statuts en vigueur pour l'association les Chouettes exigent que la majorité absolue des membres actifs soient présents à l'assemblée générale extraordinaire pour que celle puisse procéder à un vote statutaire. Dans le cas où la majorité requise ne serait pas atteinte, l'assemblée générale sera ajournée et reconvoquée le mardi 26 mai 2015 à 19H00 au Rive Rhin, Village Neuf suite à quoi un vote à la majorité des membres présents sera suffisant pour entériner les changements.

En comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, « Titre », mes cordiales salutations.

La Présidente  
Isabelle TRENDEL